

Encaissement et réaffectation d'une subvention de l'Office Public Municipal d'HLM pour l'opération Raid Quart Sport Aventure Jeunes

M. LE MAIRE, Rapporteur : Le Raid Quart Sport Aventure Jeunes est une opération initiée par la Ville (service de la Politique de la Ville) en lien avec la Compagnie des Transports Bisontins.

Cette action socio-éducative, dont ce sera cette année la quatrième édition, rassemble de nombreux partenaires tant institutionnels qu'associatifs.

Cette année, le Raid Quart se déroulera les 10, 11 et 12 juin lors du week-end de la Pentecôte et rassemblera plus d'une centaine de jeunes bisontins et un nombre quasiment identique de professionnels issus des structures d'organisation.

Par ailleurs, le Raid Quart développe des relations privilégiées avec nombre d'entreprises privées bisontines qui ont choisi, au-delà d'un simple sponsoring d'équipe, de s'associer pleinement à sa mise en oeuvre.

Ainsi, chaque équipe participante se voit dotée d'équipements sportifs dont le coût est pris en charge par un sponsor. Pour sa part, l'Office Public d'HLM de Besançon a souhaité attribuer une subvention à la Ville.

Afin de permettre la mise en oeuvre de l'action, le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire à :

- signer les conventions à intervenir entre la Ville et les structures organisatrices ou prestataires de services,

- faire procéder à l'encaissement d'une participation financière de l'Office Public d'HLM de Besançon de 5 000 F destinée à la dotation d'équipements sportifs pour une équipe participante et de l'inscrire après avis favorable de la Commission Politique de la Ville :

- en recettes : au chapitre 92.422.7478. 47041,

- en dépenses : au chapitre 92.422.6042. 47041.

«M. THIRIET : Je pense qu'il serait bon qu'un certain nombre de conseillers viennent effectivement au départ ou à l'arrivée du Raid Quart pour soutenir les jeunes des différents quartiers qui y participent. Ce serait sympathique de notre part de les accompagner dans le démarrage. Et je remercie vivement l'Office d'HLM de Besançon qui y participait déjà mais sous une autre forme. Je vous signale quand même que toutes les équipes du Raid Quart sont soutenues, je ne dis pas sponsorisées, parce que plus personne ne veut entendre parler de ce terme-là, par les entreprises de Besançon qui viennent, accompagnent, paient les maillots, etc. et l'on voit bien qu'en ce moment on a presque un jeune accompagné par un adulte. Cette opération qui se déroulera, ce n'est pas un scoop, dans le Haut-Doubs, a maintenant trouvé sa place dans le paysage des manifestations organisées par la Ville».

Après en avoir délibéré et sur avis favorables des Commissions Politique de la Ville et du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions du Rapporteur.

M. TISSOT, Président de l'Office, ne prend pas part au vote.

Récépissé préfectoral du 23 mai 2000.